

Mars
2018

En annonçant le 14 février 2018, le maintien des trois voies de formation (générale, technologique et professionnelle), le ministre Jean-Michel Blanquer a renoncé à transformer en profondeur le lycée (voir <http://urlz.fr/6Kuc>). La voie professionnelle fait donc l'objet de préconisations spécifiques détaillées dans le rapport Calvez-Marcon.

Le Sgen-CFDT en propose une grille de lecture selon trois critères :

- ▶ un lycée plus juste socialement ?
- ▶ un lycée qui permet un parcours bac-3 / bac+3 développant l'émancipation ?
- ▶ un lycée dans lequel les personnels ont le pouvoir d'agir sur leur travail ?

Le Sgen-CFDT revendique un service public de formation professionnelle intégrant formation initiale sous statut scolaire, apprentissage public et formation continue des adultes (Greta) au sein d'un **lycée polyvalent sans voie cloisonnée, accueillant tous les élèves**, avec une construction modulaire des parcours.

Le rapport propose une voie professionnelle totalement détachée de cette réforme. Il n'y aura donc **pas d'amélioration de la mixité sociale au lycée**.

▶ **Le Sgen-CFDT juge très très très inquiétante cette proposition !**

Le Sgen-CFDT revendique une **entrée plus progressive dans les spécialités professionnelles**, avec une classe de seconde commune, mais avec une spécialisation pour les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP).

Le rapport propose pour le baccalauréat professionnel :

- **En seconde**, l'élève précise son **choix de spécialité** au sein de la famille de métiers qu'il a choisie en classe de troisième. À l'issue de la classe de 2nde, il opte pour une spécialité et une **modalité de formation** (scolaire ou apprentissage).
- **En première**, l'élève prépare son choix de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle qu'il fera en terminale. À l'issue de la classe de première, il opte pour une **modalité de formation** (scolaire ou apprentissage).
- **En terminale**, l'élève choisit un **module d'accompagnement** (recherche d'emploi et reprise de formation / poursuites d'études ou spécialisation).

Le rapport propose pour le CAP, dans le **cadre du contrat passé entre le jeune, sa famille et l'établissement**, de formaliser le contenu de l'accompagnement en fonction de la durée de la formation et du projet de l'élève.

▶ **Pour le Sgen-CFDT, cette proposition va dans le bon sens.**

Le Sgen-CFDT revendique plus d'autonomie pour les équipes pédagogiques pour **construire leur projet** et définir le contenu des périodes d'accueil et de consolidation de l'orientation.

Le rapport propose la systématisation et la **reconnaissance de la démarche de projet** au sein de toutes les formations de la filière professionnelle afin de développer chez les élèves la dimension collaborative, la prise d'initiative, la créativité et l'engagement.

Le rapport propose un **temps dédié** à la préparation de ces projets dans l'emploi du temps.

Le rapport propose qu'une partie des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), effectuée éventuellement de façon collective, soit consacrée à la **réalisation d'un projet collectif** pouvant donner lieu à la création d'une activité.

Le rapport propose une place laissée à l'**expérimentation de pédagogies alternatives** qui favorisent la diffusion de la culture et de la logique numérique.

Le rapport propose un **assouplissement des conditions dans lesquelles peuvent se dérouler les PFMP** (horaires, calendrier, etc.).

Le rapport propose un renforcement de la préparation des PFMP dont bénéficie l'élève de la part de l'équipe pédagogique.

► **Pour le Sgen-CFDT, la mise en œuvre sera déterminante.**

Le Sgen-CFDT revendique une définition des diplômes professionnels en **blocs de compétences** permettant aux lycéens et apprentis d'obtenir des **attestations de compétences** en cas de rupture de formation, ce qui remplacerait le diplôme intermédiaire aujourd'hui obsolète.

La finalité de la formation en lycée professionnel reste l'obtention d'un diplôme.

Le rapport propose une accélération du processus d'élaboration des diplômes de l'enseignement professionnel.

Le rapport propose la systématisation de l'approche par blocs de compétences.

Le rapport propose le développement des correspondances avec les certifications délivrées par d'autres ministères et les branches professionnelles afin de favoriser des parcours diversifiés.

Le rapport propose la substitution à la certification du diplôme intermédiaire d'un dispositif destiné à délivrer des attestations d'acquisition de blocs de compétences en cours de formation.

► **Pour le Sgen-CFDT, ces propositions vont dans le bon sens.**

Le Sgen-CFDT revendique que l'apprentissage se développe au sein des établissements publics non pas comme une offre de substitution, mais comme offre de formation supplémentaire.

Plusieurs conditions doivent être remplies pour garantir les conditions de travail des personnels :

- que les effectifs des apprentis soient comptabilisés dans les effectifs de l'établissement et pris en compte au moment de l'allocation des moyens notamment pour la dotation horaire globale (DHG);
- que les services des enseignants en lycée professionnel (**18 h moyenne hebdomadaire**) intègrent dans les ventilations de service (VS) les heures faites devant des groupes d'apprentis avec une modulation encadrée.

Le Sgen-CFDT revendique dès lors que les publics salariés et élèves sont mixés au sein d'un même groupe, que les enseignants :

- soient volontaires,
- bénéficient d'une pondération des heures devant public mixé,
- bénéficient de décharges de service afin d'avoir du temps pour l'ingénierie de formation qui est inévitable.

Le rapport propose un projet d'alternance formalisé dans le projet d'établissement :

- par filière de formation : lien avec les branches professionnelles, définition des compétences développées au sein de l'entreprise, complémentarité entre voie scolaire et apprentissage;
- développement des parcours mixtes en développant de façon significative les unités de formation par apprentissage (UFA) dans les lycées professionnels.

Le rapport propose un assouplissement des conditions de déroulement des PFMP (horaires, calendrier, etc.).

Le rapport propose un décroisement de l'offre de formation en mixant les modalités de formation (scolaire, apprentissage), et en inscrivant chaque établissement au sein d'un réseau d'établissements (EPL, CFA, enseignement supérieur, etc.).

Le rapport propose ... rien sur les personnels!

► **Le Sgen-CFDT juge très inquiétantes ces propositions!**

Le Sgen-CFDT revendique que les Campus des métiers et des qualifications (CMQ) :

- permettent de résoudre la difficile question des lieux d'alternance, que celle-ci se passe sous forme de PFMP, de stage ou de contrat de travail;
- favorisent les parcours de formation des premiers niveaux de qualification jusqu'aux niveaux les plus élevés en changeant de statut sans craindre de rupture;
- permettent la création de STS en lycée professionnel pour y généraliser l'exercice des professeurs en lycée professionnel.

Le rapport propose un dispositif d'habilitation et de renouvellement des CMQ revu pour en préciser les objectifs liés à la mixité des publics et aux poursuites d'études offertes aux élèves.

Le rapport propose un **maillage cohérent du territoire national**.

Le rapport propose la systématisation de la démarche qualité, notamment via l'autoévaluation.

Le rapport propose la prise en compte de la constitution de **réseaux d'établissements** dans les lettres de mission des chefs d'établissement.

Le rapport propose la **création d'un conseil d'orientation stratégique** au sein des lycées ou de réseaux de lycées délivrant un enseignement professionnel. Le conseil sera composé de représentants des établissements du réseau d'établissements et de personnalités du monde économique.

► **Pour le Sgen-CFDT, ces propositions vont dans le bon sens.**

Pour le Sgen-CFDT, il est impératif d'anticiper dès à présent l'impact des mesures proposées sur les conditions de travail et d'enseignement des personnels. C'est pourtant un manque criant de ce rapport.

Pour aller plus loin :

Le rapport « Voie professionnelle : des mesures pertinentes, mais une occasion manquée ? » : <http://urlz.fr/6Kwe>

Pour la voie professionnelle, le temps des choix : <http://urlz.fr/6Kwf>

Les propositions du Sgen-CFDT à la commission Calvez-Marcon : <http://urlz.fr/6Kwg>

La place du lycée dans le continuum bac-3/bac+3 (dossier) : <http://urlz.fr/6Kwh>